



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Nucleaire-Je-ne-veux-pas-occulter-la-verite>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Nucléaire : « Je ne veux pas occulter la vérité » prévient Nicolas Hulot**

12 juillet 2017

Nucléaire : « Je ne veux pas occulter la vérité » prévient Nicolas Hulot

La commission de l'aménagement du territoire du Sénat entend ce mercredi Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire. Il est attendu notamment sur ses déclarations sur la possible fermeture de réacteurs nucléaires, « peut-être jusqu'à 17 ».



Réseau
Sortir du nucléaire

Par Public Sénat
3mn

La commission de l'aménagement du territoire du Sénat a entendu ce mercredi Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire. Il était particulièrement attendu sur ses déclarations sur la possible fermeture de réacteurs nucléaires, « peut-être jusqu'à 17 » d'ici 2025, pour respecter la loi de transition énergétique.

Interrogé par Public Sénat avant son audition, il est revenu sur ses propos : « J'ai évoqué des scénarios que tout le monde s'efforce d'occulter. Car il y a une loi qui a été votée. Si on l'applique à la lettre, dans les scénarios on pourrait fermer jusqu'à même 25 réacteurs » lance Nicolas Hulot pour commencer... Avant d'ajouter aussitôt : « Je n'ai pas dit qu'on allait fermer 25 réacteurs, pas plus que 17 ou 19. Je dis simplement qu'il y a une loi. Si on met les conséquences de cette loi sous le tapis, il y a un moment où un autre où on va être dans une impasse. Je dis simplement, maintenant il faut mettre les scénarios (sur la table), car la clef de la transition, ce n'est pas d'attendre le dernier moment pour regarder la vérité. Et moi je ne veux pas occulter la vérité » prévient Nicolas Hulot.

Dans une interview aux Echos ce matin, le premier ministre Edouard Philippe s'est montré plus prudent sur le sujet et le calendrier. « Sur le fond, l'objectif de baisser la part du nucléaire dans la production d'électricité est un objectif formulé par le président pendant la campagne sur lequel il n'y

a pas à discuter », a souligné Edouard Philippe, qui fut directeur des affaires publiques du groupe nucléaire Areva de 2007 à 2010.

« *L'idée n'est pas de rompre avec le nucléaire mais d'arriver à un mix énergétique plus équilibré* », précise-t-il en soulignant que le gouvernement devra cependant attendre l'avis de l'Autorité de sûreté nucléaire « *fin 2018-début 2019* » sur « *toute une série de renouvellements d'autorisation* » avant de se prononcer. Et d'ajouter : « *Nous devons aussi engager les discussions avec les acteurs de la filière, à commencer par EDF* ». Mais des fermetures de centrales nucléaires auront « *bien sûr* » lieu en France « *à moyen terme* », a-t-il estimé.

Sur le nucléaire : « Les exigences qui se mêlent à la brutalité finissent dans le mur »

Dès le début de son audition, Nicolas Hulot a répété en substance la même chose. Tout en soulignant bien que « *si on fait tout ça dans la brutalité, ça ne passera pas* », car derrière les centrales qui fermeront, « *il y a des hommes, des vies* ». « *Les exigences qui se mêlent à la brutalité finissent dans le mur* » insiste-t-il.

Il faudra « *travailler ensemble à ces scénarios* » de fermeture de réacteurs, lance Nicolas Hulot à la salle. Objectif : « *Passer du symbole* » comme l'annonce de la fermeture de Fessenheim, « *à la stratégie et les modalités* ».

« Le plan climat est ambitieux car la situation est plus que critique »

Interrogé sur le plan climat qu'il a annoncé la semaine dernière, Nicolas Hulot a reconnu que c'est « *un plan ambitieux, car la situation est plus que critique. Je ne veux pas souscrire au fait que tout ça se fera à la marge. Je comprends que ça puisse tétaiser quand je dis qu'il faut diviser par quatre nos gaz à effet de serre* », mais il faut avancer du fait de la « *prévisibilité* » du changement climatique et de « *l'irréversibilité* »..

Il est revenu sur son objectif d'arrêter la vente de véhicules essence et diesel en 2040. « *Est-ce qu'il faudra le mettre dans la loi ? Je n'en sais rien du tout. Mais la réponse de l'industrie automobile, c'est chiche* » note le ministre. « *Evidemment, il ne faut pas être dans l'utopie hors sol. Mais la situation exige de voir loin, voir grand* » ajoute Nicolas Hulot, qui pense que « *fixer cet objectif ne va pas susciter la résistance. Ça va susciter la créativité* ».

Le ministre croit au développement des énergies alternatives. « *J'ai foi dans les énergies renouvelables* » soutient Nicolas Hulot. « *Nous pourrions très rapidement nous approvisionner en énergie avec le soleil, le vent, les marées* ». Et de souligner le poids qu'ont eu les énergies fossiles dans les guerres. A contrario, « *on va se soustraire à nombre de conflits et on va rétablir l'équilibre des forces* » grâce aux renouvelables, croit Nicolas Hulot.

Pollution : « Etre ferme » tout en évitant « la double peine »

Interrogé par le sénateur LREM Jean-Jacques Filleul sur la décision du Conseil d'Etat qui somme le gouvernement d'agir contre la pollution de l'air qui provoque près de 50.000 morts prématurées par an, Nicolas Hulot lui a demandé déjà de le « *laisser prendre connaissance* » de la décision. Avant d'ajouter :

« *On a beaucoup moqué les lanceurs d'alerte pendant des années. Et maintenant, on est dans la situation que vous décrivez. On est dans une espèce d'étau, car si on prend les mesures qui vont s'imposer, on est dans la double peine pour certains. Par exemple, un ménage qui a un véhicule diesel car on l'a incité par un avantage fiscal à acheter ce*

véhicule, qui a été bouté hors des centres urbains à cause des prix de l'immobilier et voit maintenant les portes des centres urbains se fermer. C'est ce qu'on voulait éviter. On est dans une situation maintenant critique ».

Pour Nicolas Hulot, *« il faut être ferme sur ce sujet-là. Mais il faut penser à ces personnes-là. C'est pour ça que dans notre plan climat nous avons vraiment dans notre champ de vision ces gens pour les aider à changer notamment leurs véhicules »*, dit-il, évoquant des aides non pas seulement pour les véhicules neufs, mais aussi *« pour acheter un véhicule d'occasion qui leur permettra d'être dans les critères »*. Regardez :

Le Conseil d'Etat, saisi par l'association Les Amis de la Terre, « a enjoint au Premier ministre et au ministre chargé de l'Environnement » de prendre, « dans le délai le plus court possible », « toutes les mesures nécessaires » pour ramener les concentrations de particules PM10 (diamètre inférieur ou égal à 10 microns) et de dioxyde d'azote (NO2) en dessous des valeurs limites autorisées, dans toutes les zones où elles étaient encore dépassées en 2015. C'était le cas dans douze zones pour le dioxyde d'azote (Paris, Marseille, Grenoble, Lyon, Strasbourg, Toulouse...) et de trois pour les particules (Rhône-Alpes, Paris, Martinique). Le gouvernement a jusqu'au 31 mars 2018 pour transmettre à la Commission européenne les plans sur la qualité de l'air élaborés pour ces zones.